

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION
LILLE, 105, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Hausmann
JOURNAL D'INFORMATION

Liberté

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX
ROUBAIX | Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-65
3, rue Fidele Lehoucq
Directeur : Eug. GUILLAUMF

ENQUETE A TRAVERS LES MARCHES DE LA REGION

A ROUBAIX, les fluctuations de prix intéressent principalement les viandes et quelques denrées

Quand on interroge une moyenne de consommateurs sur les variations de prix au cours de ces derniers mois et qui paraissent, à s'en référer aux prix de gros, s'orienter vers une baisse soutenue, on recueille des avis plutôt partagés, suivant l'importance du ménage, la façon dont on s'y alimente, suivant, pourrait-on dire, l'économie ménagère.



LE MARCHÉ AUTOUR DES HALLES DE ROUBAIX

Nous nous en tiendrons à quelques précisions chiffrées en prenant comme premier exemple les cours de la viande qui ont été de toutes les denrées de première nécessité, les plus influencés.

LES PRIX DE LA VIANDE
A ROUBAIX, le prix de la viande a sérieusement baissé, ces temps derniers. La baisse a été brutale, elle s'était légèrement déclinée en juillet, mais elle ne commençait à se faire sentir réellement qu'en septembre. Cette baisse s'est d'ailleurs maintenue jusqu'à la mi-octobre, date à laquelle apparaissent déjà des symptômes de hausse.

Considérons les deux aspects sous lesquels la chair des bestiaux est livrée dans le commerce, et montrons successivement les fluctuations des cours de la viande en cheville et en détail, depuis le début de l'année.

QUELQUES CHIFFRES
Le tableau suivant nous donnera les cours de ce genre de viande, au début de l'année présente et au milieu du mois d'octobre. Le premier chiffre se référant, pour le 1931, à janvier 1931, le second octobre 1931.

Boeuf. — 1^{re} qualité : 12,50 à 14 fr. ; 2^e à 9 fr. 50. 3^e qualité : 9,50 à 11 fr. ; 4^e à 9 fr. 75. 5^e qualité : 9 fr. ; 7 à 8 fr. 50.

Taureau. — 1^{re} qualité : 10 à 11 fr. ; 2^e à 9 fr. 75. 3^e qualité : 8,75 à 9 fr. 75 ; 4^e à 9 fr. 75. 5^e qualité : 8 fr. 50 ; 7 à 8 fr. 50.

Veaux fermiers. — Français : 14 à 18 fr. ; 12,50 à 14 fr. 50. Hollandais : 16 à 17 fr. 50 ; 13 fr. 50.

Veaux sacrifiés à l'abattoir. — 1^{re} qualité : 15,50 à 16 fr. ; 12,25 à 13 fr. 75. 2^e qualité : 13,25 à 15 fr. 25 ; 11 à 12 fr.

Moutons fermiers. — Hollandais : 15 à 16 fr. 75 ; 10 à 12 fr. 50.

Porcs fermiers. — Hollandais : 11 fr. 20 ; 13 fr.

Porcs sacrifiés à l'abattoir. — 7,50 à 11 fr. 35 ; 8,75 à 11 fr.

Nous n'avons pas cru utile de donner les cours à d'autres époques de l'année, car les prix de janvier se sont maintenus avec une légère tendance vers la baisse, néanmoins, jusqu'en juillet. Durant les mois de juillet et d'août, la baisse se précisait, pour devenir vraiment définitive, à la fin d'août, et surtout au début de septembre.

Pour certaines espèces, ou certaines qualités, la baisse a atteint une proportion de 20 %.

Chez le porc par contre, on n'a enregistré que très peu de baisse. Il faut ajouter que précédemment, le porc avait très fortement baissé.

Au cours de cette dernière semaine, une légère hausse est déjà apparue, la viande en cheville s'est vendue à un cours, supérieur de 0 fr. 50 au kilo, sur le cours précédent. Cette hausse provient d'une mesure gouvernementale, limitant l'entrée en France du bétail danois et hollandais.

Néanmoins, il semble d'après l'avis autorisé de personnes compétentes, que la baisse doit progressivement suivre son cours, jusqu'en janvier ou février prochain.

LES PRIX DE DÉTAIL
La baisse des cours de la viande en détail a-t-elle suivi, celle des viandes en gros ?

D'après les prix fournis par plusieurs bouchers, il semble que oui. M. MASBUE, président du Syndicat des bouchers

NOTRE ALMANACH POUR 1932 EST PARU 1 fr. 85 EN VENTE PARTOUT

LE PRÉFET DU NORD S'OCCUPE DES PRIX DE LA VIANDE

Au cours d'une importante réunion qui eut lieu hier, à la Préfecture, des mesures ont été prises pour faire accentuer la baisse

On se souvient qu'il y a quelques jours, au début de cette semaine, M. Roger LANGERON, Préfet du Nord, avait convoqué dans son cabinet les représentants du Syndicat de la Boucherie de Lille et des environs et M. Riez, vétérinaire départemental.

Un échange de vues avait eu lieu concernant les différences de prix entre la production, la vente en gros et la vente en détail. Et à l'issue de cette réunion, MM. les représentants de la boucherie avaient nettement déclaré qu'ils étaient désireux d'accorder avec les autorités, de travailler à une juste réglementation du prix de la viande, au profit de la masse des consommateurs.

En conséquence, une seconde entrevue avait été décidée pour le samedi 31 octobre, à 14 h. 30, à la Préfecture du Nord. Elle devait grouper, disait-on, non seulement les représentants de la boucherie, mais encore divers fonctionnaires, dont MM. les sous-préfets de ce département, qui apporteraient chacun le barème d'ensemble des prix pratiqués en leur arrondissement.

CE QUE FUT LA RÉUNION
Or, cette réunion a eu lieu hier, comme nous l'avons annoncé. Elle dura de 14 h. 30 à 17 h. 45, et l'on y discuta, compta, travailla ferme, avec le désir d'aboutir à des résultats.

Disons qu'elle avait été précédée d'enquêtes et que chacun s'amena avec une serviette bourrée de documents précis.

M. Roger LANGERON présidait lui-même, entouré de M. Boudard, secrétaire général de la Préfecture du Nord ; de MM. les sous-préfets de Dunkerque, de Douai, Cambrai, Avesnes, Hasbrouck, Valenciennes, etc.

Étaient également présents MM. Riez, directeur départemental des services vétérinaires ; Bossut, docteur-vétérinaire, directeur de l'abattoir de Lille ; Lanthies, vice-président des agriculteurs du Nord ; Coissard, commissaire central ; Sève, président du Syndicat de la Boucherie de Lille et de la Fédération de la Boucherie du Nord ; Leroy, vice-président ; Deteux, secrétaire ; Cerisier, chef de division à la Préfecture du Nord.

UNE BAISSÉ REELLE A ÉTÉ RELEVÉE
Il résulte des indications fournies par les bûches en grappe variant dans des proportions sensibles, à tel point que sur certains marchés le prix du boeuf est de 8,75 au kilo alors qu'il est encore de 10 fr. 50 sur d'autres.

Les moyens d'assurer sur tous les points du département une baisse uniforme et le parallélisme des prix de gros et des prix de détail ont été étudiés et certains mis au point.

L'AFFICHAGE DES PRIX RECONNU NECESSAIRE
Il a été unanimement reconnu que les dispositions réglementaires concernant l'affichage des prix et les détails de la vente de la viande de boucherie et de charcuterie doivent être rappelés dans toutes les communes et à toutes les boucheries ; que certaines d'entre elles doivent être remaniées, notamment dans le sens d'une plus grande simplification et clarté de l'affichage, de façon à ce que la collaboration des consommateurs puisse s'effectuer plus efficacement.

Sur ce point on a particulièrement insisté, et il convient, en effet, — nous a déclaré M. LANGERON, — que les ménagères puissent se rendre compte facilement et clairement du prix de la viande qu'elles achètent. Les mesures, les poids devront donc être nettement indiqués côté à côté sur les tableaux d'affichage proposés.

D'autre part, il serait souhaitable que les ménagères se fassent d'une certaine timidité à la mode depuis la guerre et qui les empêche de se renseigner exactement près des commerçants sur les prix de ce qu'elles achètent, et au besoin de discuter ces prix.

Le communiqué préfectoral qui nous est transmis en fin de réunion, ajoute, d'autre part :

« Un contact permanent entre l'administration préfectorale et les représentants des bouchers, tant à Lille que dans les arrondissements, sera maintenu. »

M. Langeron, en terminant, a fait appel aux représentants de la boucherie pour que, en ce moment de crise, ils apportent leur concours le plus entier aux Pouvoirs Publics en vue de continuer et d'accroître dans toute la mesure du possible le mouvement de baisse ».

Déclaration obligatoire des stocks de chicorée

Le ministre de l'Agriculture rappelle aux détaillants et raffineurs de chicorée de chicorée ainsi qu'aux fabricants de chicorée que l'article premier du décret du 18 octobre leur impose l'obligation de faire, dans les quinze jours qui suivent la publication de ce décret, la déclaration de leurs stocks de matières premières. Cette déclaration est à faire selon le modèle inséré dans le « Journal Officiel » du 20 octobre, doit parvenir au ministre de l'Agriculture sous le timbre de l'Office de renseignements agricoles, au plus tard le 5 novembre prochain.

UN ANDE PRISON DU TERRIBLE ACCIDENT D'AUTO DE WORMHOUDT

Il devra, en outre, verser 30.000 francs à chacune des familles des trois victimes

L'audience du tribunal correctionnel de Dunkerque a été jugée, hier, l'affaire du terrible accident d'automobile de Wormhoudt, qui causa la mort de trois enfants, M. Dubuisson père, qui se présentait pour M. Thiebaut, il qu'il est certain qu'il y eut maladresse. Les témoins sont d'ailleurs entendus, et ce sont MM. Becc, chef de la brigade de gendarmerie, Taquet Gaston, qui conduisait le camion automobile qui vint dans un fossé ; le jeune Thiebaut, âgé de 12 ans, rescapé de cette épouvantable tragédie.

Le substitut, M. Lecat, après ces témoignages, a fait la genèse de l'affaire en appuyant sur la grande imprudence du jeune Thiebaut, dont les fautes furent flagrantes.

M. Dubuisson père défend M. Thiebaut. Une avocate du barreau de Lille, M^{me} Martin, plaide pour les familles et se repose sur un système nouveau pour l'établissement des dommages-intérêts. En effet, elle demande trois mille francs pour chaque année que les enfants ont été à la charge de leur famille. Par exemple, pour un enfant de huit ans, il devrait être payé vingt-sept mille francs sans compter le préjudice matériel et moral du moment.

On entend ensuite M. Adam, représentant la compagnie d'assurance dans cette affaire, puis le tribunal délibère.

Le jeune Thiebaut est condamné à un an de prison avec sursis et à 500 francs d'amende. De plus, 5 francs d'amende pour chacune des trois contraventions relevées à sa charge, 30.000 francs à chacune des familles des trois victimes, 500 francs de provision au jeune Thiebaut, 500 francs de provision à sa mère, 500 francs de provision à sa sœur, 500 francs de provision à sa tante.

Une sage-femme de Rosendaël arrêtée sur la demande du Parquet de Chateauroux

ELLE A AVOUÉ AVOIR PRATIQUE DANS CETTE REGION DES MANŒUVRES CRIMINELLES

Le Parquet de Chateauroux ayant été saisi de la mort suspecte d'une cultivateuse, M^{me} Marguerite P., sage-femme, arrêtée sur la demande de M. Uric, commissaire de police de Rosendaël, mettait hier matin à exécution.

La personne incriminée fut arrêtée et immédiatement interrogée par le magistrat. Après quelques réticences, la sage-femme finit par avouer dans le détail des aveux, expliquant qu'à la demande de Mme Paviot, elle avait eu malheureusement pour elle la faiblesse d'accoucher cette dernière, une jeune femme de Rosendaël, elle le regrette aujourd'hui.

M. Uric, à la réception des aveux, conduisit la matrone au Parquet de Dunkerque qui la fit écrouer.

La dame C., est native de Limoges. Elle a aujourd'hui 35 ans. C'est en décembre 1930 qu'elle vint s'installer à Rosendaël.

Elle est mariée à un mutilé de guerre, et a deux enfants de 9 et 5 ans. Considérée comme une sage-femme experte et très sérieuse, elle avait bonne clientèle et avait réussi à se faire affecter à la maternité.

Elle sera transférée la semaine prochaine à Chateauroux.

UNE ÉPOUVANTABLE EXPLOSION DANS UN CABARET A RONCO

La déflagration d'un réservoir d'essence renversa un mur ; trois personnes furent atrocement brûlées et l'une des victimes expira en arrivant à l'hôpital

Les bienfaits de l'électricité ne sont pas encore assez répandus et, pour y pallier on emploie toutes sortes de moyens, la lampe à pétrole paraît, première, on utilise l'éclairage à acétylène ou plus souvent à gaz d'essence.



En haut : La maison démolie par l'explosion ; en bas : L'intérieur du cabaret après la catastrophe ; on voit au premier plan le réservoir d'essence qui sauta.

Le mari, Polydore, âgé de 30 ans, exerce la profession de garçon braiseur aux « Débitants Réunis » et s'absente de son domicile le matin. La femme, Bertha, 29 ans, tient le café. Son père Polydore, une porte avec la salle du café. Il y a deux mois, les époux Vanbelle reprirent le café.

Le mari, Polydore, âgé de 30 ans, exerce la profession de garçon braiseur aux « Débitants Réunis » et s'absente de son domicile le matin. La femme, Bertha, 29 ans, tient le café. Son père Polydore, une porte avec la salle du café. Il y a deux mois, les époux Vanbelle reprirent le café.

Agé de 60 ans et demeurant en Belgique, est leur hôte depuis quelques jours.

LA DANGEREUSE MANŒUVRE
Comme dans beaucoup de maisons du quartier on utilise pour l'éclairage le gaz d'essence.

Un bidon muni d'un manomètre renferme l'essence, par une prise latérale on pompe avec une pompe de bicyclette pour donner de la pression. Le manomètre est simple et en somme peu dangereux si les précautions élémentaires sont prises.

AU « VERT FEUILLAGE »
A l'extrémité de la rue des Chateaux, à Ronco, un groupe de maisons appartenant à M. Cateau se termine par un estaminet, le « Vert Feuilleage ».

Sur le pignon du café on a construit un petit corps de bâtiment sans étage, dans lequel se trouve une cuisine. Ces pièces communiquent par

« Vendredi soir, dans la salle d'estaminet, l'éclairage fit défaut, panne d'essence. On remit le remplissage au lendemain et hier matin, dès que les clients furent partis à l'école, on pourvut au remplissage de l'appareil.

Dans l'estaminet se trouvaient M. Vanbelle père, sa fille, une voisine Mme Romane Vaneste, âgée de 50 ans, et un ouvrier de Boubeque, M. Arthur Lootens, qui était entré à boire une souffe.

Dans le cabaret, un gros poêle flamand bien bourré ronflait. M. Polydore Vanbelle pompait quand soudain une effroyable détonation se produisit, une flamme gigantesque lécha les murs, sous la poussée effrayante du gaz la muraille de la salle à manger voisine s'effondra dans le jardin.

En un clin d'oeil les occupants de l'estaminet avaient été environnés de flammes et ce fut un tableau infernal.

VISION D'ÉPOUVANTE
Au moment de l'explosion, passait sur la route M. Honoré Vlemineck, électricien, rue Faldherbe, à Tourcoing. La déflagration le renversa presque. Voici le récit que nous fit cet unique témoin du drame :

« A peine remis, je vis sortir du cabaret une forme humaine environnée de flammes, hautes de près de deux mètres, un homme suivait qui brûlait moult. »

« Je me précipitai alors vers celle que je sus plus tard être Mme Vanbelle et ne pouvant l'approcher, tant elle flambait, je la poussai du pied dans le fossé qui borde la route ; là la malheureuse se roula sur le sol bœuf et les flammes diminuant d'intensité je réussis à la couvrir de ma gabardine.



M. VANBELLE, père qui est grièvement brûlé ; M^{me} VANBELLE, dont l'état est assez léger ; M. ARTHUR LOOTENS, qui s'en tira avec une légère brûlure ; M. H. VLEMINCKX, le seul témoin de l'accident.

« Je me précipitai alors vers celle que je sus plus tard être Mme Vanbelle et ne pouvant l'approcher, tant elle flambait, je la poussai du pied dans le fossé qui borde la route ; là la malheureuse se roula sur le sol bœuf et les flammes diminuant d'intensité je réussis à la couvrir de ma gabardine.

« A peine remis, je vis sortir du cabaret une forme humaine environnée de flammes, hautes de près de deux mètres, un homme suivait qui brûlait moult. »

« Je me précipitai alors vers celle que je sus plus tard être Mme Vanbelle et ne pouvant l'approcher, tant elle flambait, je la poussai du pied dans le fossé qui borde la route ; là la malheureuse se roula sur le sol bœuf et les flammes diminuant d'intensité je réussis à la couvrir de ma gabardine.

« A peine remis, je vis sortir du cabaret une forme humaine environnée de flammes, hautes de près de deux mètres, un homme suivait qui brûlait moult. »

« Je me précipitai alors vers celle que je sus plus tard être Mme Vanbelle et ne pouvant l'approcher, tant elle flambait, je la poussai du pied dans le fossé qui borde la route ; là la malheureuse se roula sur le sol bœuf et les flammes diminuant d'intensité je réussis à la couvrir de ma gabardine.

CIVILISATION

On annonce qu'un Américain vient de construire un automate entièrement bâti en acier et mu par un mécanisme actionné à distance par T.S.F. Les journaux d'Outre-Atlantique, qui nous apportent la nouvelle, le commentent en ces termes : L'automate se livre à toutes sortes d'exercices ; il fait l'écriture à la balonnette, tire des coups de fusil, lance des grenades. Bref il se comporte absolument comme un homme civilisé.

Admirons sous réserve la conception que l'on se fait en U.S.A. de l'homme civilisé. Ce critérium à quel l'on reconnaît que l'homme civilisé se distingue du sauvage ne permet pas la moindre confusion. Tirer des coups de fusil, lancer des grenades, envoyer une balonnette dans le ventre du voisin d'en face, sans contestation possible la manifestation la plus élevée de la civilisation.

Il est bien regrettable que cette invention soit survenue si tardivement, sans quoi le président Hoover n'eût pas manqué de réserver à M. Pierre Laval le délicat plaisir de passer en revue un bataillon d'automates. Une magnifique charge à la balonnette est assurément la cérémonie qui aurait été la plus intéressante d'un film à offrir à la prochaine conférence du désarmement.

Mais ça sera pour la prochaine fois, et d'ici là, l'automate aura été suffisamment perfectionné pour diriger un avion et en laisser tomber au bon moment quelques tonnes d'explosifs ou de torpilles remplies d'un gaz auprès duquel l'hygiène et le phosgène sembleraient des efforts primaires.

Il est nécessaire, en effet, de montrer que les progrès de la civilisation ne sont pas près de s'arrêter.

Parce que, au fond, quand on y regarde bien, l'automate américain n'est pas du tout aussi civilisé qu'il en a l'air.

Il fait l'écriture à la balonnette, il lance des grenades, c'est vrai. Mais ces exercices de haute civilisation n'ont d'intérêt que s'il y a, en face, des poitrines à trouser et des membres à éparpiller. Seulement cette hypothèse ne se réalisera pas, car vous pensez bien que tous les peuples civilisés vont se dépêcher de faire, eux aussi, des automates qu'ils opposeront à ceux que leur voisin pourrait mettre en ligne et alors la guerre se ramènerait à lancer l'une contre l'autre des armées formées de soldats en acier que les États-majors, confortablement installés dans des P.C. de plage ou de montagne, dirigeront par les ondes de la T.S.F. Après chaque bataille il suffirait de faire passer sur le terrain un fort électro-aimant qui rassemblerait les débris des automates tombés au champ d'honneur pour les conduire au plus proche haut-fourneau où les fondrait aux usines sous forme de lingots de fonte. Le cycle était ainsi fermé, il n'y a pas de raison pour que l'humanité de ce genre ne dure plus de cent cinquante ans sans déranger les gens de leurs occupations habituelles. Ils y trouveraient même une distraction qu'on traiterait, voir, le dimanche, en famille, par trains de plaisir.

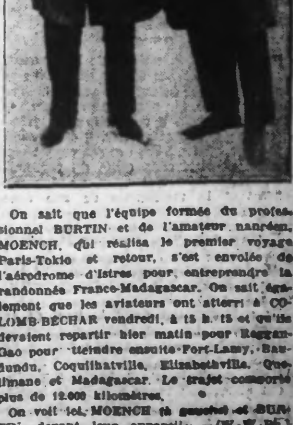
Or, ça, ce n'est pas de la civilisation. Que deviendrait dans tout cela, le fils qui demande, les marchands de matériel d'hôpital, de cerucels et de croix de bois, rouages essentiels d'une société véritablement civilisée ?

C'est pourquoi l'invention dont on fait tant d'histoires à la base, en Amérique, n'est pas, à tout prendre, si épatante que ça. Et les confrères d'U.S.A. exagèrent selon leur habitude, quand ils comparent leur automate à un homme tout à fait civilisé.

Il ne le sera véritablement que quand il s'erra capable de casser la figure ou d'aspékyer en char et en os. Qu'est-ce que ça peut bien nous fiche, l'écriture à la balonnette et les grenades à main. On pouvait bien avoir peur de ça il y a une quinzaine d'années. Mais maintenant !

Non, vraiment, il retarde, l'automate américain. Des avions, des bombes, des gaz et des mitrilles, à la bonne heure ! En voilà du sport, et du sport civilisé, si moins !

FRANCE-MADAGASCAR



On sait que l'équipe formée du professionnel BERTHET et de l'amateur nainpé MOENCK, qui réalisa le premier voyage Paris-Tokio et retour, s'est envolée de l'aérodrome d'Istres pour entreprendre la randonnée France-Madagascar. On sait également que les aviateurs ont atterri à OULMBE-BECHAR vendredi, à 15 h. 15 et qu'ils devront repartir hier matin pour Bagdad. Ce soir, troisième escale-Fort-Lamy, Baudouin, Coquilhatville, Elisabethville, Quinquane et Madagascar. Le trajet complet dure de 12.000 kilomètres.

On voit tel MOENCK et BERTHET devant leur appareil. (W.V.P.)